



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

DOSSIER DE PRESSE

Lancement du programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant (PNOD)

*Découvrir, expérimenter, s'orienter :
une ambition collective
pour faire connaître les métiers du vivant
et accompagner l'orientation des jeunes*

SEPTEMBRE 2026



Sommaire

-
- 5.** Édito d'Annie Genevard,
ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
-
- 7.** Édito d'Édouard Geffray,
ministre de l'Éducation nationale
-
- 8.** Le PNOD une ambition nationale pour faire découvrir
les métiers du vivant
- 9.** Un programme au service du renouvellement
des générations en agriculture
- 10.** Un programme qui accompagne chaque étape
de l'orientation
- 10.** L'ambition du PNOD : mieux coordonner
les initiatives partout en France
-
- 11.** Une mobilisation collective sur l'ensemble du territoire
- 11.** Une démarche collective et multi-partenariale
- 12.** Paroles de partenaires
- 14.** Faire émerger des dynamiques collectives
dans chaque territoire
- 14.** Une méthode commune pour agir dans les territoires
- 15.** Des outils concrets pour accompagner les territoires
-
- 16.** Un programme en cinq axes
-
- 19.** Les prochaines étapes du PNOD
-

Édito

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire



Le renouvellement des générations en agriculture constitue l'un des grands défis de notre pays.

Avec une augmentation de 7 % des effectifs en 5 ans, l'enseignement agricole prend toute sa part dans ce renouvellement.

Face aux enjeux de souveraineté alimentaire, de transitions climatique et environnementale, nous devons former davantage de professionnels. Cela suppose d'abord de mieux faire connaître les métiers qui s'y exercent. De l'agriculture à l'agroalimentaire, de la forêt au paysage, de l'environnement à la santé animale ou à l'aquaculture, les métiers du vivant restent encore trop souvent méconnus.

C'est l'ambition du programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant (PNOD), prévu par la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture.

Le PNOD repose sur une conviction simple : la découverte est une première étape vers l'orientation des jeunes. Rencontres avec des professionnels, immersions en entreprises et expériences de terrain : il vise à multiplier, dès le plus jeune âge, les occasions de découvrir concrètement la diversité des métiers et des parcours. Cette ambition suppose une mobilisation collective.

L'enseignement agricole technique et supérieur, public et privé, y prendra toute sa part aux côtés de l'Éducation nationale, des professionnels et des acteurs de l'orientation. **Le PNOD a vocation à mieux coordonner et amplifier les initiatives existantes afin de donner aux acteurs de l'orientation des outils opérationnels pour agir plus efficacement.**

L'enseignement agricole dispose pour cela d'atouts essentiels. Fort de plus de 800 établissements, de 230 exploitations et ateliers technologiques, il offre aux jeunes un environnement de formation concret qui leur permet d'apprendre autrement. La qualité de ses formations se traduit notamment par des taux d'insertion professionnelle supérieurs de 5 points à la moyenne nationale. La loi d'orientation fixe un cap exigeant à horizon 2030 : augmenter de 30 % le nombre d'apprenants dans les formations techniques. Pour atteindre ces objectifs, nous devons renforcer l'attractivité des métiers et des formations du vivant.

À travers le PNOD, nous faisons le choix d'investir dans la jeunesse et dans l'avenir de notre agriculture et de notre alimentation.

Édito

Édouard Geffray,
ministre de l'Éducation nationale



Donner à chaque jeune les moyens de choisir son avenir, c'est d'abord lui révéler l'étendue des possibles. La découverte des métiers du vivant participe de cette ambition : ces métiers sont au cœur des grandes transformations de notre époque, qu'il s'agisse de relever les défis de la souveraineté alimentaire, de la transition écologique ou de l'innovation territoriale. De l'agriculture à l'agroalimentaire, en passant par la forêt, l'environnement, la biodiversité ou les services aux territoires, ces secteurs répondent à des besoins essentiels et offrent une immense diversité de parcours, de compétences et d'opportunités, partout en France.

Pourtant, ces filières restent trop souvent méconnues des jeunes. L'orientation, mission importante de l'École, doit permettre à chaque élève, quels que soient son origine ou son environnement, de découvrir ses talents, d'affiner ses aspirations et de construire un projet professionnel ambitieux. C'est en élargissant l'horizon de nos élèves que nous leur donnons les clés pour imaginer un avenir à la hauteur de leurs ambitions, et pour devenir acteurs de leur propre réussite.

C'est tout l'enjeu du programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant (PNOD), lancé conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture, en partenariat avec Régions de France. En complémentarité avec le plan Avenir, ce dispositif renforce les liens entre les élèves, les professionnels et les territoires. Il fait de la découverte des métiers du vivant une étape clé du parcours scolaire, en proposant à chaque jeune des opportunités concrètes pour s'informer, expérimenter et se projeter dans ce secteur. À travers des rencontres, des immersions et des projets pédagogiques innovants, le PNOD vise à susciter des vocations et encourager ceux qui le souhaitent à se tourner vers ces filières d'avenir.

L'École a ici un rôle décisif à jouer : en révélant aux jeunes la richesse des métiers du vivant, nous leur offrons les moyens de s'engager dans des carrières porteuses de sens, tout en contribuant aux défis collectifs de notre société. C'est ainsi que nous préparons notre jeunesse à devenir pleinement actrice de son avenir et de celui de notre pays.

A group of children are outdoors, engaged in planting a young tree. One boy in the foreground is holding a small sapling in a black pot, wearing a blue backpack and white gloves. Other children are visible in the background, some kneeling and working with the soil. The scene is set against a backdrop of a cloudy sky and dry grass.

Le PNOD une ambition nationale pour faire découvrir les métiers du vivant

Qu'il s'agisse d'agriculture, d'agroalimentaire, de forêt, de paysage, de santé animale ou de services aux territoires, ces thématiques sont au cœur des grands défis de notre société. Ces secteurs recrutent, innovent et offrent de nombreuses perspectives professionnelles. Pourtant, leurs métiers restent encore insuffisamment connus des jeunes et de leurs familles. Face à ce constat, la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture prévoit la création du **programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant (PNOD)**. L'ambition est claire : mieux faire connaître les métiers et les formations pour donner envie à davantage de jeunes de s'engager dans ces parcours, au service des transitions agricoles, alimentaires, climatiques et environnementales ainsi que de la vitalité des territoires.

LES AMBITIONS FIXÉES PAR LA LOI

À l'horizon 2030, la loi fixe plusieurs objectifs structurants :

+30%

d'apprenants dans
les formations agricoles
et agroalimentaires
par rapport à 2022.

+75%

de vétérinaires formés en
France par rapport à 2017.

+30%

d'ingénieurs agronomes
formés par rapport à 2017.

DES MÉTIERS PORTEURS DE SENS ET D'AVENIR

Les métiers du vivant concernent l'agriculture, l'agroalimentaire, la forêt, le paysage, la nature et l'environnement, l'aquaculture et la pêche, les métiers du cheval, la commercialisation et la transformation des produits agricoles et les services aux personnes et aux territoires.

Un programme au service du renouvellement des générations en agriculture

Le renouvellement des générations constitue un enjeu majeur pour les filières professionnelles agricoles et agro-alimentaires. L'enseignement agricole est l'un des leviers majeurs pour relever ce défi. Créer des vocations afin de former davantage de professionnels qualifiés pour accompagner les transitions et les réalités des filières nécessite de faire connaître les métiers du vivant, y compris chez les plus jeunes.

Le PNOD s'inscrit pleinement dans cette ambition, il vise à multiplier les occasions de découverte des métiers, à renforcer les liens entre les jeunes et les professionnels et à faciliter l'accès à une information claire sur les formations et les débouchés.

Les métiers du vivant offrent des perspectives d'emploi solides, portées par des besoins croissants en compétences dans l'ensemble des filières agricoles, alimentaires et environnementales. Les excellents résultats de l'enseignement agricole en témoignent : des taux d'insertion professionnelle supérieurs à la moyenne nationale, d'excellents résultats aux examens et une progression continue des effectifs (+7 % en cinq ans). Ce dynamisme repose sur des formations professionnalisantes, dispensées dans des établissements à taille humaine, ancrés dans les territoires et étroitement connectés aux réalités des filières. Autant d'atouts qui permettent aux jeunes de construire des parcours de réussite et de s'insérer durablement dans des secteurs essentiels à l'avenir de notre pays.



DES PARCOURS QUI GARANTISSENT UNE INSERTION PROFESSIONNELLE RÉUSSIE

Avec 15 000 places en voie scolaire, et plus de 15 000 places en apprentissage disponibles sur Parcoursup, l'enseignement agricole est un acteur-clé de la réussite éducative en France.

L'enseignement agricole affiche d'excellent taux d'insertion professionnelle.

Enseignement technique : + 6 points par rapport à la moyenne nationale pour les élèves diplômés de l'enseignement technique 6 mois après l'obtention de leur diplôme.

+ 5 points par rapport à la moyenne nationale pour les élèves diplômés de l'enseignement technique 12 mois après l'obtention de leur diplôme.

Enseignement supérieur : 93 % des ingénieurs diplômés en 2023 ont trouvé un emploi un an plus tard, ce taux est même de 98 % pour les vétérinaires (taux net d'emploi).

Un programme qui accompagne chaque étape de l'orientation

Le programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant s'adresse à l'ensemble des acteurs qui contribuent à la découverte des métiers et à la construction des parcours d'orientation. Il accompagne les jeunes, de l'école élémentaire à l'enseignement supérieur, en leur offrant davantage d'occasions d'explorer les métiers du vivant et les formations qui y conduisent. Il mobilise également celles et ceux qui les accompagnent dans leurs choix : familles, équipes éducatives, professionnels de l'orientation, maîtres de stage et d'apprentissage, ainsi que l'ensemble des acteurs de l'insertion et de l'emploi.

En associant tous les publics concernés, le PNOD entend créer un environnement plus favorable à une orientation progressive, éclairée et fondée sur une meilleure connaissance des métiers.

L'ambition du PNOD : mieux coordonner les initiatives partout en France

Le PNOD ne part pas d'une feuille blanche. Partout sur le territoire, établissements, professionnels, collectivités, branches et acteurs de l'orientation conduisent déjà de nombreuses actions pour faire découvrir les métiers du vivant.

Le programme a pour ambition de leur donner une plus grande cohérence en favorisant les coopérations entre les acteurs, en valorisant les initiatives qui ont fait leurs preuves et en mettant à disposition des territoires des outils communs directement mobilisables.

Plus qu'un nouveau dispositif, le PNOD constitue ainsi un cadre national partagé destiné à structurer, coordonner et amplifier les dynamiques déjà engagées au service de l'attractivité des métiers et des formations du vivant.



LES PUBLICS CONCERNÉS

- Élèves des écoles élémentaires, collèges et lycées
- Étudiants
- Jeunes en orientation ou en réorientation
- Adultes en reconversion
- Parents et familles
- Professionnels de l'éducation
- Acteurs de l'orientation et de l'insertion
- Maîtres de stage et d'apprentissage
- Prescripteurs de l'emploi



Une mobilisation collective sur l'ensemble du territoire

Une démarche collective et multi-partenariale

Le programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant est le fruit d'une démarche de co-construction associant l'ensemble des composantes de l'enseignement agricole ainsi qu'un large réseau de partenaires institutionnels, économiques et territoriaux. Cette concertation a permis de bâtir un programme partagé, fondé sur les besoins exprimés par les acteurs de terrain et les initiatives déjà conduites partout en France. **Le PNOD traduit ainsi une conviction commune : renforcer durablement l'attractivité des métiers du vivant suppose une mobilisation collective, coordonnée et inscrite dans les territoires.**



Plus de 30 partenaires dont :

Régions de France / DGEFP / Chambres d'agriculture France / CNIEL / Interbev / Intercéréales / La Coopération agricole / NégoA / ANEFA / ANIA / APECITA / APRODEMA / SEMAE / UNEP / VALHOR / VIVEA / OCAPIAT / Fédération nationale des CUMA / Association « Demain je serai paysan » / France Travail / ONISEP / FCPE / PEEP / CARIF OREF / CHEOPS Cap Emploi



LE G8 PNOD : UN GROUPE STRATÉGIQUE POUR PILOTER LA RÉFLEXION COLLECTIVE

Afin d'associer toutes les composantes de l'enseignement agricole à la construction du programme, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) a mis en place, dès 2025, un groupe stratégique de réflexion et de coordination : le « G8 PNOD ». Ce groupe rassemble des représentants : des autorités académiques régionales (DRAAF/DAAF), de l'enseignement agricole technique public, des différentes familles de l'enseignement agricole technique privé, de l'enseignement agricole supérieur public et privé. Le G8 a joué un rôle central dans la définition de la méthode de travail, l'identification des priorités et la coordination des contributions issues des différents réseaux et groupes de travail. Cette démarche collective incarne la volonté commune des acteurs de l'enseignement agricole de renforcer ensemble la visibilité, l'attractivité et la lisibilité des métiers du vivant.



Paroles de partenaires

Régions de France

« Les régions ont la compétence en matière d'orientation. Elles sont engagées pour que chaque jeune ait entre les mains les informations utiles pour choisir son orientation, en phase avec ses aspirations et ses capacités. C'est une intention forte, qui repose sur des informations coordonnées et concrètes permettant de se projeter dans les métiers. En Ile-de-France, nos initiatives sont efficaces parce qu'elles se fondent sur des actions de découverte immersives.

Le PNOD est construit dans cette même intention. C'est un élan supplémentaire pour que tous les partenaires s'engagent, ensemble, au service d'une grande cause : faire connaître les métiers du vivant pour assurer le renouvellement des générations dans les territoires ruraux. C'est essentiel. »

Valérie Lacroute, vice-présidente de la région Île-de-France en charge de l'agriculture et de l'alimentation.

Représentante des Régions de France au conseil national de l'enseignement agricole.

Chambres d'agriculture France

« Acteurs de proximité au contact quotidien des agriculteurs, les Chambres d'agriculture sont pleinement engagées pour faire découvrir la diversité et la modernité des métiers du vivant. Visites de fermes, stages, interventions en classe, outils pédagogiques innovants : nous agissons aux côtés de l'Éducation nationale, de l'enseignement agricole et de nombreux partenaires pour renforcer l'attractivité de nos métiers agricoles. C'est un enjeu décisif pour assurer le renouvellement des générations et renforcer notre souveraineté alimentaire. »

Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France.

CNIEL – L'interprofession laitière

« L'implication et la participation du Cniel au sein des réflexions dans le cadre du PNOD sont incontournables pour notre filière. La participation à la plateforme « 1 élève-1 stage », l'engagement dans la démarche experts associés, sont des leviers concrets proposés dans ce programme qui contribuent à renforcer l'attractivité de notre filière. »

Pascal Le Brun, président du CNIEL.

Interbev – Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes

« Par la diversité de ses métiers et son ancrage dans nos territoires, la filière élevage et viandes a toute sa place dans le programme national d'orientation et de découverte des métiers (PNOD). Notre conviction est simple : c'est en coordonnant nos initiatives avec l'ensemble des partenaires que nous donnerons à ces métiers la visibilité et l'attractivité qu'ils méritent auprès des nouvelles générations. »

Jean-François Guihard, président d'Interbev.

La Coopération agricole

« Pour susciter des vocations, rien ne remplace la découverte concrète des métiers. En ouvrant leurs portes aux jeunes, les coopératives agricoles permettent de dépasser les idées reçues et de donner à voir la réalité et la modernité de nos métiers. Avec le PNOD, nous voulons amplifier cette dynamique et accompagner davantage de jeunes vers ces filières d'avenir. »

Jean-Luc Duval, président de La Coopération agricole.



ANEFA – Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture

« L'orientation vers les métiers du vivant constitue une nécessité absolue pour répondre aux enjeux de renouvellement des générations et d'accompagnement des transitions. Une dynamique collective et concertée entre acteurs est indispensable pour y parvenir. Aussi, le PNOD représente pour l'ANEFA une opportunité de mieux faire connaître la diversité des métiers, d'informer sur le potentiel d'emplois à pourvoir, leurs perspectives d'évolution ainsi que leur rôle essentiel pour notre société. L'ANEFA s'engage dans ce programme volontariste aux côtés de la DGER pour renforcer l'attractivité des métiers et pour rapprocher les publics des besoins des filières agricoles. »

Dominique Boucherel, président de l'ANEFA et Laurent Paillat, secrétaire général.

France Travail

« Face au défi du renouvellement des générations en agriculture, il est essentiel de faire découvrir aux jeunes la richesse, la diversité et les perspectives offertes par les métiers du vivant. Avec le programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant, France Travail s'engage aux côtés du ministère de l'Agriculture et de l'ensemble des partenaires pour multiplier les occasions de découverte, notamment à travers les immersions professionnelles. Faire naître des vocations et rapprocher les talents des besoins de la filière est une condition indispensable pour préparer l'agriculture de demain et renforcer notre souveraineté alimentaire. »

Angélique Goodall, directrice régionale France Travail Bretagne.

Faire émerger des dynamiques collectives dans chaque territoire

La réussite du programme national d'orientation et de découverte des métiers du vivant repose sur sa capacité à s'inscrire dans les réalités locales. Parce que les actions de découverte des métiers sont d'autant plus efficaces qu'elles sont construites au plus près des jeunes, des établissements scolaires et des professionnels, le PNOD encourage le développement de dynamiques territoriales multi-partenariales, à l'échelle régionale ou départementale. L'objectif est de mieux coordonner les initiatives existantes, de renforcer leur complémentarité et de garantir une meilleure couverture des publics, notamment des élèves et des familles qui connaissent encore insuffisamment les métiers du vivant.

Ces démarches territoriales permettront également d'éviter la dispersion des actions, de mutualiser les ressources disponibles et de renforcer l'impact collectif des initiatives conduites partout en France.



Une méthode commune pour agir dans les territoires

Afin de structurer les actions locales et de faciliter leur déploiement, les acteurs des territoires seront invités à construire une feuille de route partagée autour de plusieurs étapes :

- **réunir** les partenaires concernés par l'orientation, la formation, l'emploi et les filières professionnelles ;
- **établir** un état des lieux des actions déjà conduites et identifier les besoins prioritaires ;
- **construire** un calendrier annuel partagé des actions de découverte des métiers ;
- **mobiliser** les leviers proposés dans les 23 fiches-actions nationales du PNOD ;
- **suivre** quelques indicateurs communs afin de mesurer les résultats obtenus ;
- **partager** les retours d'expérience pour diffuser les initiatives les plus efficaces.

Cette organisation doit permettre de passer d'une logique d'initiatives parfois isolées à une véritable dynamique collective au service de l'attractivité des métiers et des formations du vivant.



Des outils concrets pour accompagner les territoires

Pour accompagner la mobilisation des territoires, le ministère met à disposition des acteurs locaux des ressources communes et déploiera trois dispositifs spécifiques destinés à soutenir, valoriser et amplifier les initiatives engagées.

500 000 €

POUR ACCÉLÉRER LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

- Une enveloppe nationale dédiée à l'attractivité des métiers et formations du vivant
- Environ 50 projets accompagnés
- Des initiatives locales valorisées et partagées au niveau national

UN « TOUR DE FRANCE » DES INITIATIVES TERRITORIALES

Afin de valoriser les dynamiques engagées partout en France, un Tour de France des initiatives territoriales sera organisé dans les régions. Ces rencontres permettront de mettre en lumière les projets portés localement, de favoriser les échanges entre acteurs, d'identifier les bonnes pratiques et d'alimenter les ressources nationales mises à disposition des territoires.

UN PRIX NATIONAL DES JEUNES AMBASSADEURS

Parce que les jeunes sont les premiers ambassadeurs des formations et des métiers du vivant, un prix national des jeunes ambassadeurs viendra valoriser les initiatives portées par les apprenants de l'enseignement agricole. Ce dispositif permettra de mettre en lumière des projets inspirants et de donner davantage de visibilité aux parcours, aux engagements et aux réussites des jeunes formés dans l'enseignement agricole.

UN PROGRAMME EN CINQ AXES POUR FAIRE DÉCOUVRIR LES MÉTIERS DU VIVANT

Axe 1 Accroître les opportunités de découverte des métiers

Objectif : multiplier les occasions concrètes de découverte des métiers du vivant dès le plus jeune âge, afin d'élargir les horizons d'orientation des jeunes et de mieux faire connaître la diversité des parcours possibles.

Cela passera notamment par :

- le développement de stages en entreprises, immersions, mini-stage en établissement d'enseignement agricole, visites d'exploitations, forums métiers et classes de découverte ;
- le renforcement des liens entre établissements scolaires de l'éducation nationale, professionnels et filières agricoles ;
- la mobilisation des exploitations agricoles, entreprises et interprofessions pour accueillir davantage de jeunes.

Parmi les actions envisagées :

- renforcer la promotion de la plateforme « 1élève1stage » pour faciliter l'accueil de collégiens et lycéens dans les structures agricoles et agroalimentaires ;
- développer les jumelages entre établissements scolaires de l'éducation nationale et exploitations agricoles afin de sensibiliser les élèves élémentaires et du collège aux métiers du vivant ;
- structurer des réseaux d'anciens élèves (ALUMNI) pour faire intervenir des jeunes professionnels auprès des élèves et partager des parcours inspirants ;
- renforcer les coopérations avec France Travail et les acteurs de l'insertion pour faire découvrir les métiers du vivant à de nouveaux publics.



Axe 2 Permettre une meilleure orientation vers l'enseignement agricole et les métiers auxquels il prépare

Objectif : renforcer la visibilité de l'enseignement agricole auprès des jeunes, des familles et des acteurs de l'orientation, afin de faciliter l'accès à une information claire, concrète et accessible grâce à d'avantage d'opportunités d'immersion et un investissement systématique des temps et lieux propices à l'orientation.

Parmi les actions déployées ou à mettre en œuvre :

- la création de délégués départementaux de l'enseignement agricole (DDEA) pour renforcer les liens entre l'enseignement agricole, l'Éducation nationale et les acteurs locaux de l'orientation ;
- le développement d'actions spécifiques auprès des parents d'élèves et des fédérations familiales pour mieux faire connaître les opportunités offertes par les métiers du vivant ;
- l'organisation d'immersions et de demi-journées de découverte dans les établissements agricoles, en lien avec les temps dédiés à l'orientation au collège et au lycée ;
- la mise à disposition de kits d'accueil pour accompagner les établissements de l'Éducation nationale dans l'organisation des stages de découverte pour les élèves de 3^e et de seconde.

Axe 3 Développer une promotion ambitieuse et moderne de l'enseignement agricole, dans une logique collective

Objectif : construire une stratégie de promotion plus visible, plus coordonnée et davantage ancrée dans les usages actuels des jeunes et des familles en s'appuyant sur les actions existantes sur le terrain, sur les réseaux sociaux, les partenariats avec les branches professionnelles, les campagnes d'information grand public.

Parmi les actions déployées :

- un réseau national des communicants de l'enseignement agricole pour favoriser le partage de ressources et de bonnes pratiques ;
- une plateforme nationale de contenus mutualisés (vidéos, affiches, publications, témoignages, kits de communication, etc.) ;
- des campagnes de valorisation des réussites et des parcours d'élèves engagés dans des concours, événements sportifs, projets internationaux ou initiatives territoriales ;
- des dispositifs de communication de proximité comme le camion « L'Aventure du vivant ».

Axe 4 Améliorer la lisibilité de l'offre de formation et mettre en valeur les atouts spécifiques de l'enseignement agricole

Objectif : améliorer la lisibilité des formations et des spécificités pédagogiques grâce à la mise en avant des formations concrètes et professionnalisantes, des parcours progressifs, de la 4^e jusqu'aux formations d'ingénieurs ou vétérinaires ; des pédagogies fondées sur la pratique, les projets et l'expérimentation ; un accompagnement éducatif favorisant la réussite et l'insertion.

Exemples d'actions :

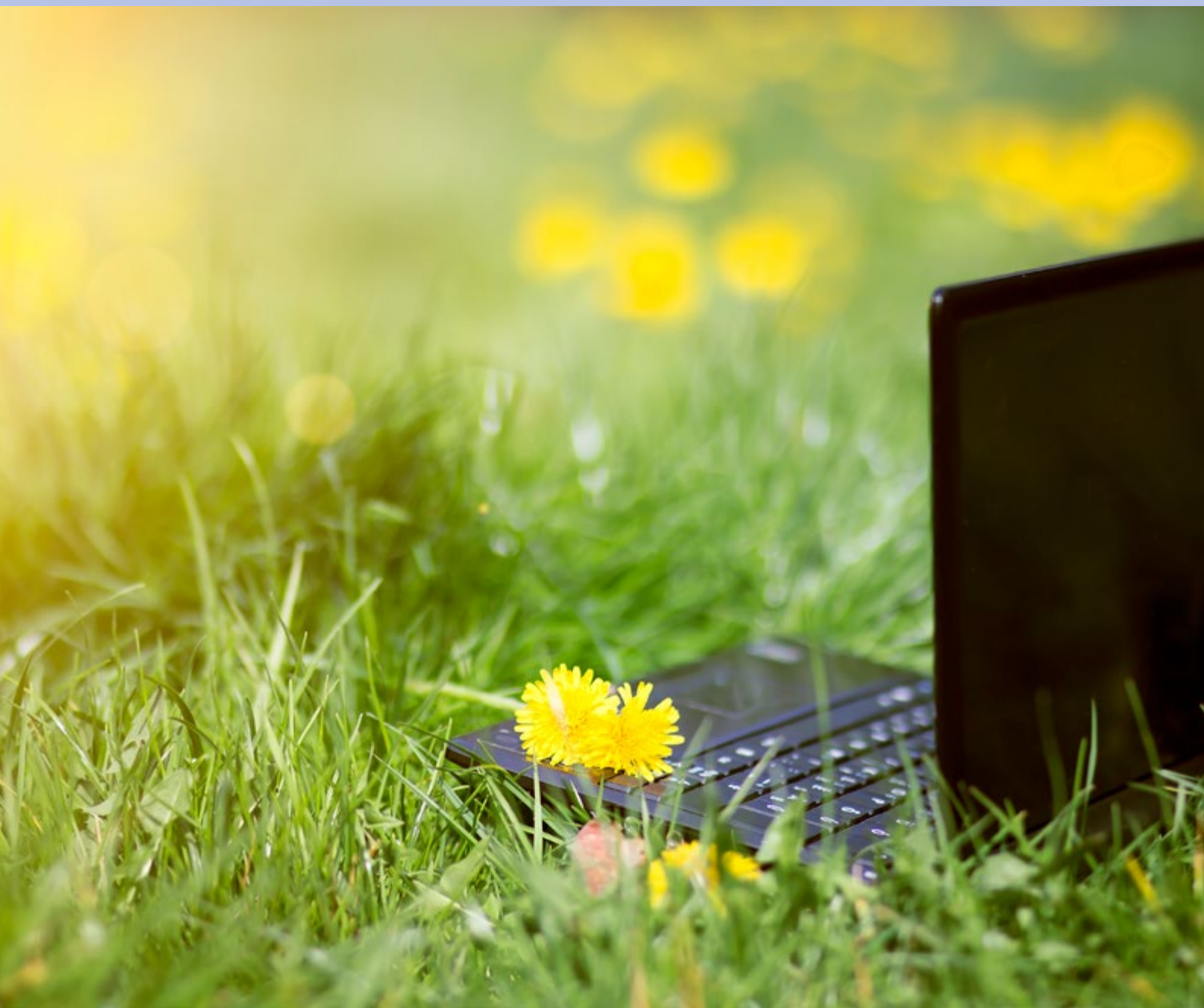
- la valorisation des formations d'ingénieurs agronomes et agroalimentaires dans le cadre du programme « Avenir-Agro » programme d'attractivité lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » France 2030, qui se fixe pour objectif de rendre lisibles et désirables les formations, les métiers et les parcours professionnels de l'ingénieur agronome et agroalimentaire.
- la promotion des formations dites « de niche » en lien avec les besoins des territoires et des filières et qui assurent une insertion professionnelle très forte ;
- la mise en avant des spécificités éducatives de l'enseignement agricole, comme l'éducation socioculturelle (ESC), ou les pratiques sportives ;
- une meilleure identification des exploitations agricoles et ateliers technologiques des établissements d'enseignement agricole comme supports de formation, d'innovation et de démonstration.

Axe 5 Renforcer les outils, les ressources, le suivi et l'évaluation

Objectif : mettre à disposition des outils communs et un suivi partagé à tous les partenaires afin de garantir la cohérence et l'efficacité des actions menées sur l'ensemble de territoire.

Exemples d'actions :

- le développement d'outils de suivi des parcours et des cohortes d'élèves afin de mieux comprendre les freins et leviers d'orientation ;
- le renforcement des partenariats avec France Travail et les acteurs de l'emploi ;
- la mise en place d'indicateurs simples permettant d'évaluer le nombre d'actions conduites, de jeunes touchés, de collègues mobilisés ou encore l'évolution des effectifs dans les formations agricoles.



Contacts presse

Service de presse du ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

Tél. : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Service de presse d'Annie Genevard

Tél. : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère de l'Éducation nationale

Tél. : 01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr

